

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU  
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
D'HENNEBONT**

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale d'HENNEBONT, convoqué le 25 juin 2025, s'est réuni le 1<sup>er</sup> juillet 2025 à 18h15 à l'EHPAD Stêr Glas sous la présidence de Madame Michèle DOLLÉ.

**ADMINISTRATEURS PRÉSENTS : 14**

- Madame Michèle DOLLÉ, Présidente du CCAS,
- Madame Nadia SOUFFOY, Vice-présidente du CCAS,
- Madame Marie-Françoise CERIZ, Conseillère municipale,
- Madame Anne-Laure LE DOUSSAL, Conseillère municipale,
- Monsieur Jacques KERZERHO, Conseiller Municipal,
- Monsieur Pierre-Yves LE BOUDEC, Conseiller Municipal,
- Madame Sylvie SCOTÉ-LE CALVÉ, Conseillère municipale,
- Madame Michèle LE BAIL, Conseillère Municipale,
- Madame Anne-Marie LANCELOT, Membre de la FNATH,
- Monsieur Pedro ORTEGA, Membre de la CFDT Retraités,
- Madame Michelle FAURE, Personne qualifiée,
- Madame Françoise BARJONET, Personne qualifiée,
- Madame Bernadette PORTAIS, Personne qualifiée,
- Monsieur Jean-Louis TORRES, personne qualifiée.

**ABSENTS EXCUSÉS : 3**

- Monsieur Joël TRÉCANT, Conseiller Municipal, pouvoir donné à Mme LE DOUSSAL Anne-Laure,
- Madame Céline COLLARD, Membre de l'UDAF,
- Madame Dominique DECOISY, Membre du CAEC.

**AUTRES PERSONNES PRESENTES :**

- Madame Anne BENABES, Directrice du Pôle Solidarités,
- Madame Sophie PETIT, directrice de l'EHPAD Stêr Glas,
- Madame Marie-Laure JESTIN, Responsable du Pôle Maintien à Domicile,
- Madame Marine BOUGUENNEC, Conseillère en Économie Sociale et Familiale.

N°DS20250702

## COMPTE RENDU DE DELEGATION DE LA PRESIDENTE AUX MEMBRES DU CA DEPUIS LE 27 MARS 2025

Le Conseil d'Administration, lors de sa séance du 27 mai 2021, a donné diverses délégations à sa présidente et à sa vice-présidente dans le cadre des dispositions visées à l'article R.123-21 du Code de l'Action Sociale et des Familles modifié par le décret n°2009-404 du 15 avril 2009.

Les actes pris en vertu de cette délibération depuis le 27 mars 2025 sont les suivants :

### 1. Aide alimentaire, attribution de chèques d'Accompagnement Personnalisé (CAP)

Nombre d'attributions	Montant attribué
51	4660 €

2024 : 70 - 5900

### 2. Aide, attribution de bons carburant

Nombre d'attributions	Montant attribué
11	480 €

2024 : 17 - 660

### 3. Aide : Dons et prêts

#### *Dons*

Nombre d'attributions	Montant attribué
0	0 €

#### *Prêts*

Nombre d'attributions	Montant attribué
0	0 €

2024 : 0 - 0 € 0 - 0 €

### 4. Fonds Solidarités Logement -Fonds Energie-Eau

Nombre de foyers aidés	Montant attribué	Participation Département	Participation CCAS
23	8723.25 €	7414.77 €	1308.48 €

2024 : 37 - 11 547,72 € - 9868,47 € - 1679,25 €

## 5. Domiciliations

Nombre de personnes domiciliées le 27 mars 2025	Nombre de délivrances	Nombre de refus de délivrance	Nombre de résiliations	Nombre de personnes domiciliées le 25 juin 2025
83	12	1	17	78

2024 : 98 – 12 – 1 – 7 - 103

**Vu** les dispositions visées à l'article R.123-21 du Code de l'Action Sociale et des Familles modifié par le décret n°2009-404 du 15 avril 2009,

**Vu** la délibération N° 3 du conseil d'Administration du 27 mai 2021,

**Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré :**

→ **PREND ACTE** de ces informations conformément à l'article à l'article R.123-21 du Code de l'Action Sociale et des Familles modifié par le décret n°2009-404 du 15 avril 2009.

Pour extrait certifié conforme,  
La Présidente du C. C. A. S.,



  
Michèle DOLLÉ

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal Administratif de Rennes 3, Contour de la Motte, CS 44416, 35044 RENNES Cedex, ou par l'application Télé-recours Citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

